

DIAGNOSTIC EAU

	OUI	NON	L'ETAT DES LIEUX et CE QUE NOUS SAVONS	ACTIONS ENVISAGEES et ECHEANCHES
1 – Connaissez-vous la consommation d'eau annuelle de l'établissement, et le montant de la facture d'eau ?			C'est un forfait que nous payons à la communauté des sœurs de la sagesse avec qui nous partageons l'utilisation de locaux. Celui-ci est réévalué en fonction de l'indice actuellement en vigueur.	
2 – Y a t'il des compteurs divisionnaires ?		NON		
3 – Un suivi des consommations est-il effectué chaque mois ou chaque semaine pour réagir rapidement en cas de fuite des canalisations ?		NON		Les CM2 se chargent cette année d'effectuer des relevés réguliers.
4 – Avez-vous identifié les postes, les usages ou les bâtiments les plus consommateurs d'eau ?	OUI		Il s'agit des toilettes (lavabos et chasses d'eau)	Réglages des débits d'eau des boutons-presseurs et des chasses d'eau.
5 – Les différents participants et usagers sont-ils encouragés à économiser l'eau, à éviter de la polluer, à signaler les fuites ou dysfonctionnements éventuels ?	OUI			<ul style="list-style-type: none"> - Récupération de l'eau restante dans les pichets et verres à la fin des services. - Sensibilisation par les enseignants, le personnel éducatif et les pairs. - Par les affichages.
6 – Savez-vous de quoi se compose le prix de l'eau ?			<p>Le prix de l'eau se répartit entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distribution et l'alimentation en eau potable : c'est le traitement eau potable, la distribution et la consommation d'eau. - la collecte et la taxe d'assainissement des eaux usées : cette partie du prix de l'eau correspond à l'évacuation des eaux après utilisation et de la pollution afin de protéger les rivières et rivages des polluants ; - la redevance pollution et prélèvement (agence de l'eau) : c'est le prix à payer pour avoir le droit de polluer, Chaque usager pollue à sa manière, il faut donc payer ces redevances qui seront 	

			redistribuées aux agences de l'eau et autres organismes de l'état qui agissent en faveur de la qualité de l'eau. - la TVA A Grand Poitiers : 1m3 d'eau = 1,10€	
7 – Savez-vous qui est responsable de la gestion de l'eau dans votre commune ?	OUI		C'est le service Eau et Assainissement. On dit que ce travail se fait en régie, c'est à dire en interne.	
8 – Connaissez-vous l'histoire et le trajet de l'eau qui est distribuée dans votre commune ?	OUI		2 productions d'eau potable : une eau de surface (le Clain) et une eau de source (Fleury). Elles arrivent toutes les 2 à l'usine de traitement de l'eau de Bellejouanne pour y subir des traitements indispensables à la potabilité. Puis, elles sont envoyées dans les châteaux d'eau pour distribution	
9 – Connaissez-vous la composition des effluents rejetés par l'établissement scolaire à l'origine des polluants qui s'y trouvent ?	OUI		Les effluents rejetés ont les mêmes caractéristiques que ceux dit domestiques (de la maison). - les eaux noires : eaux de toilettes - les eaux grises : lave-linge, lave-vaisselle, bains, douches... Leur composition dépend : - de la composition de l'eau distribuée - des diverses utilisations : produits d'entretien, lessive, solvant, peinture, colle - des utilisateurs : milieux socio-économiques. On retrouve en tête de station d'épuration, des matières en suspension : carbonées, azotées, phosphorées.	
10 – Savez-vous ce devient l'eau après son usage dans l'établissement ?	OUI		Elle part à l'égout et elle est dépolluée à la station d'épuration de La Folie.	
11 – Avez-vous fixé un objectif annuel ou mensuel de réduction des consommations ?		NON		Objectif global de diminuer de manière significative la consommation d'eau.
12 – Le bon fonctionnement de l'installation de distribution est-il contrôlé régulièrement ?	OUI		De gros travaux de réfection des cours, nous ont permis de revoir tout le système. Les eaux usées et pluviales ont été séparées et redistribuées dans des tuyaux d'évacuation distincts. Une fuite avant le compteur d'arrivée de l'eau a été décelée et ce dernier a été changé.	
13 – Combien de temps s'écoule entre			Moins d'une semaine	

le moment où une fuite est constatée (chasse d'eau ou tuyaux défectueux, robinets qui gouttent...) et sa réparation ?				
14 – Des robinets économes (régulateurs, « mouseurs-aérateurs », mitigeurs ou boutons-poussoirs correctement réglés ont-ils été installés ?		NON		Pose de « mouseurs-aérateurs » aux lavabos des toilettes et réglage des boutons-poussoirs en cours.
15 – Les chasses d'eau des toilettes libèrent-elles un volume d'eau adapté (moins de 6 litres)? Si non, comment envisagez-vous de réduire ce volume ?		NON		Un réglage des chasses d'eau est prévu pour diminuer le volume d'eau, mais ne pourra pas atteindre les 6 litres par chasse d'eau pour des problèmes d'évacuation.
16 – L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ?		NON		L'eau de cantine est récupérée pour faire un trempage de vaisselle et pour arroser les plantes de l'école.
17- Les plantes et espaces verts de l'établissement sont-ils arrosés grâce à un goutte à goutte automatisé ?		NON		
18 – L'arrosage des espaces verts a-t'il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau s'évapore ?	OUI			
19 – Connaissez-vous les noms des espèces végétales plantées dans l'établissement ? Sont-elles adaptées au climat ?	OUI		Rosier, laurier, pensée, géranium, campanule, jonquille, buis, hortensia, cotonéaster ; plantes adaptées au climat.	
20 – L'établissement utilise-t'il des appareils ménagers ou autres) économe en eau ?	OUI		Le lave-vaisselle travaille en circuit fermé.	
21 – Connaissez-vous la qualité de l'eau distribuée dans l'établissement ? Si non savez-vous à qui vous adresser pour connaître sa qualité ?			La qualité de l'eau est affichée à la mairie. On peut aussi appeler le service Eau et Assainissement. Nous recevons un courrier informatif avec la facture.	

22 – Choisissez-vous des produits d'entretien respectueux de l'environnement : biodégradables, sans composés dangereux ou polluants ?	OUI		OUI L'OGEC a opté, depuis septembre 2011 à la demande de l'équipe éducative, d'acheter des produits biodégradables .	
23 - Êtes-vous vigilants à ne pas rejeter les huiles, les graisses ou des produits dangereux (white-spirit, peintures, solvants, eau de javel, piles électriques) dans le circuit d'évacuation des eaux usées ? Tous ces produits sont-ils collectés puis déposés à la déchetterie de votre commune ?	OUI		Les huiles de cuisine, le restes de peinture, les piles, les ampoules, les cartouches d'encre sont collectés et déposés en déchetterie de notre secteur. Les peintures utilisées sur l'école sont éco-labellisées.	
24 – Connaissez-vous la qualité des cours d'eau et des étendues d'eau proches de l'établissement ? Si non, savez-vous à qui vous adresser pour connaître leur qualité ou pour signaler une pollution que vous observez ?	OUI		On peut s'adresser au service Eau et Assainissement, ainsi qu'aux services d'ARS (anciennement DDASS)	